

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation  
09/02/2016

L'an deux mil seize, le 17 février à 20h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Date d'affichage  
23 février 2016

Etaient présents : BERTOT Philippe, CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, HUSSENET Fabrice, LEMAGNEN Jean-Edmond, LEMENANT Lucien, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane ROULLAND Pierrick, SCHIEFER Jocelyne

Membres du Conseil

En exercice : 13

Présents : 11

Absents excusés : DESQUESNES Yves, DUFOUR André

Votants : 11

Secrétaire de séance : LEMENANT Lucien

**DEVIS IMPRIMANTE ECOLE**

Monsieur le maire présente le devis de l'entreprise Micro Informatique 50 communiqué par la directrice de l'école, pour changer l'imprimante de l'école.

Après analyse du devis, les membres du conseil municipal souhaitent revoir le dossier.

**2016-02-01 : SUBVENTION 2016**

Le maire présente à l'assemblée la liste des demandes de subventions d'associations locales ; sportives, culturelles et sociales.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pour l'année 2016 aux organismes suivants et en fixe son montant :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>MONTANT</b>
Club des Anciens	Teurthéville-Hague	230 €
Anciens Combattants	Teurthéville-Hague	230 €
Société de Chasse	Teurthéville-Hague	230 €
Club des Supporters	Teurthéville-Hague	230 €
APE- RPI	Teurthéville-Hague	230 €
Bouger à Teurthéville	Teurthéville-Hague	230 €
Teurth'zic	Teurthéville-Hague	230 €
Coopérative scolaire R.P.	Sideville / Teurthéville	700 €
Club Athlétic.	Sideville Virandeville Teurthéville	230 €
Concours agricole Foire St Michel	Teurthéville-Hague	550 €
Collège Ferronay	Octeville	12 € /élèves
TELETHON		50 €
Comice agricole	Octeville	50 €
A.A.M.M (aveugles et malvoyants)	Coutances	50 €
Croix rouge	Cherbourg	50 €
Pédiatrie	Cherbourg	50 €
Secours Catholique	local	50 €
Association Cœur et Cancer	Cherbourg	50 €
ADEVA	Cherbourg	50 €
UNAFAM	Teurthéville-Hague	50 €

Association ASTRE	Cherbourg	50 €
Maison Familiale	Urville	50 €
ADMR	Les Pieux	50 €
SSIAD Amicale du Personnel	Beaumont-Hague	50 €
Les Restaurants du Cœur		50 €
Don du sang		50 €
France Alzheimer		50 €
AFARES	Surville	50 €
<b>TOTAL</b>		<b>3940 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le vote des subventions 2016 et propose d'inscrire au budget un montant de 6 000 €, afin de prévoir une marge pour les demandes de subventions tardives ainsi que pour la subvention accordée au collège Ferronay dans l'attente des effectifs de la rentrée 2016/2017.

#### **2016-02-02 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION TEURTHE'ZIC**

Monsieur le maire présente la demande de subvention exceptionnelle de l'association Teurthé'zic.

Dans le cadre de l'organisation de la fête de la musique, l'association souhaite marquer les 10 ans de cette manifestation en mettant en œuvre de rand moyen (feu d'artifices, groupe de musique)

A l'issue de l'exposé Pierrick ROULLAND et Geneviève DELAUNEY, membres de l'association se sont retirés pour le vote. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 8 voix POUR et 1 ABSTENTION, valide une subvention d'un montant de 1 000 €.

#### **2016-02-03 : INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE**

Monsieur le maire présente la circulaire de la préfecture relative à l'automatisme de fixation des indemnités de fonction des mairies (articles 3 et 18 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux de leur mandat.)

Conformément aux dispositions des articles 3 et 18 de la loi citée en référence, les maires bénéficient automatiquement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, des indemnités de fonction fixées selon le barème prévu à l'article L2123-23 du code général des collectivités locales.

<b>Population (habitants)</b>	<b>Taux en % de l'indice 1015</b>	<b>Indemnité brute en euros</b>
De 500 à 999	31	1 178.46

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, et dans le cas où les délibérations indemnitaires prises par les organes délibérants des communes ont déjà fixé des indemnités de fonction à un montant inférieur au barème, le conseil municipal doit délibérer à nouveau afin d'attribuer au maire le montant fixé au barème

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents moins une voix (Monsieur le maire ne prend pas part au vote), valide la nouvelle indemnité du maire.

#### **2016-02-04 : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT « PRESENCE VERTE » POUR LA TELEASSISTANCE AUX PERSONNES DE LA COMMUNE**

Dans le cadre du partenariat entre « Présence verte » et la commune, de nouveaux avantages à tous les abonnés de la commune sont proposés à travers un avenant à la convention passée entre les 2 partenaires.

En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en plus de la gratuité des frais de mise en service, les abonnés bénéficieront de la gratuité des abonnements mensuels à l'option GPRS et Convivialité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide l'avenant à la convention « Présence verte »

#### **2016-02-05 : REFECTION VOIRIE LA BELLE VOISINE**

Monsieur le Maire présente le courrier de la communauté de communes de Les Pieux qui envisage d'inscrire au programme de renforcement de voirie 2016, la réfection de la voie communale n°8 « Chemin de La Belle Voisine » à Saint-Christophe du Foc.

Cette voie de 480 m de longueur comprend une partie de 385 m mitoyenne entre les communes de Teurthéville-Hague et de Saint-Christophe du Foc.

Le montant total de ces travaux a été estimé à 19 300 € TTC. La part à la charge de la commune de Teurthéville-Hague, correspondant à 50% du coût des travaux à réaliser sur la partie mitoyenne avec la commune de Saint-Christophe du Foc, est de 7 600 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**EMET** un avis défavorable, considérant que la remise en état de ce chemin et celui du pont Baudron, également limitrophe, relève d'un accord commun.

La commune de Teurthéville-Hague mettra tout en œuvre pour trouver avec Saint Christophe du Foc, une issue globalement favorable.

Dans ce cas, le conseil municipal autorisera monsieur le maire à signer la convention entre la commune et la communauté de communes de Les Pieux et ainsi programmer les travaux en collaboration avec celle-ci.

#### **PROPOSITION PROGRAMME TRAVAUX VOIRIE 2016**

Monsieur le maire-adjoint présente la proposition de travaux de voirie retenus par la commission voirie, dans le programme 2016 :

→ **Signalisation** : refaire la signalisation sur la commune avec l'indication des numéros.

→ **Réaménagement de chemins** :

- Chemin du pont Baudron (à voir avec la commune de Saint-Christophe du Foc)
- Chemin des Falaises, côté Helleville
- Chemin entre chasse des Fermes et Grisetot, portion de circuit pédestre bleu (voir si possibilité d'accès)
- Aménagement chemins les Ogers (suite au busage 2015)

→ **Aménagements divers** :

- Busage à réaliser au Poutrel,
- Busage à réaliser au Bas de Baudienville
- Busage traversée de route, rue Vincent

- Busage traversée de chemin au petit Pré
- Aménagement bas-côté Hameau broquet
- Creux à refaire haut et bas de la Moulinette
- Voir la possibilité d'empierrement bas du chemin du Petit Pré
- Débordement au lavoir de la Plume sur la rote à étudier en concertation avec la commission bâtiment.

#### **2016-02-06 : SALLE COMMUNALE – REOUVERTURE DE LA PERIODE DE LOCATION DU 14/07 AU 15/08 AUX HORS COMMUNE**

Monsieur le maire présente un bilan de la saison estival 2015 en matière de location de la salle communale et suggère la réouverture de la location de celle-ci aux hors commune du 14 juillet au 15 août.

Les membres de l'assemblée valide cette proposition.

#### **PROPOSITION PROGRAMME TRAVAUX BATIMENTS 2016**

- Columbarium
- Chauffage des classes 1 et 2 et du bureau de la directrice
- Logement 12 le bourg :
  - joints sur la façade
  - Mur du jardin, place de stationnement et l'aménagement du garage par les employés municipaux
  - Trottoirs à reprendre
  - ⇒ Accessibilité à la cantine
- Douche au gîte 3
- Eclairage public au hameau Bonnissent / Chasse des mares
- Lavoir Hameau Mercier
- Porte du garage au 2 le Bourg

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Visite de la salle d'Acqueville le 1<sup>er</sup> mars à 18h
- Compte rendu de l'entretien avec M GERMAIN de la SARL Poséïdon relatif à la rétrocession du lotissement « Les vasons » en matière des réseaux EU, AEP et de l'éclairage public.
- Bilan sur les résultats du Centre Instructeur des Actes d'urbanisme de Martinvast depuis sa mise en activité. Il faudra prévoir au budget 2016 la part de la cotisation de la commune au service soit approximativement 1 700 €.
- Rappel en matière de droit de préemption :  
Suite au vote de la délibération en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, il en découle le transfert de droit de préemption urbain à la CCDD – Délégation au Président.  
Monsieur le Maire rappelle le schéma suite au transfert de compétences à la CCDD :



→Présentation des derniers dossiers d'urbanisme déposé en mairie

→ Coq du clocher Pierrick se propose d'étudier le problème

→ Fleurissement du Bourg et parterres de fleurs à travailler

## **SIGNATURES**

Le Maire

Le Conseil Municipal